

ECOLE 24

BULLETIN n°4 – 4ème trimestre 2012 – octobre – SNUipp-FSU 24

Dispensé de timbrage

MARSAC / Isle

P

PRESE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 5 octobre 2012

Envoi spécial retraités.

Depuis quelques années, nous envoyons un numéro de rentrée à des collègues retraités (anciens syndiqués ou compagnons de route) pour maintenir un lien intergénérationnel. Merci à celles et ceux qui nous ont aidé à actualiser les listes pour cet envoi.

Lire en p.10

Edito

par Alain Chabrilangeas

Quelques semaines après la rentrée, les enseignants nourrissent l'espoir d'une autre politique, ambitieuse pour l'école, mais on perçoit également chez eux des sentiments d'inquiétude et d'incertitude quant à l'avenir.

La réalité est sans appel, l'état du système éducatif laissé par Sarkozy, Fillon et Chatel est désastreux. C'est un véritable champ de ruines et nous mesurons en cette nouvelle année scolaire les conséquences des fermetures de postes avec des classes surchargées, des RASED anéantis, des remplaçants déjà en nombre insuffisant.

Dans le département, nous subissons bien évidemment la pénurie en personnels : la Dordogne a perdu 35 postes pour cette rentrée et les 3 moyens alloués après la rentrée ont été pris sur le contingent des remplaçants, déjà très insuffisant. Dès septembre, des collègues absents n'ont pas été remplacés. Les personnels des RASED, sacrifiés depuis plusieurs années, ont vu leur secteur étendu. La formation initiale est en miettes, la formation continue a quasiment disparu. De nombreux collègues appelés à se déplacer pour effectuer leur mission d'enseignement (postes fractionnés, titulaires de secteur, enseignants itinérants...) ont appris par le SNUipp-FSU24 que l'ISSR ne serait plus versée, avec à la clé une baisse de revenus. Cette liste n'est pas exhaustive...

Au-delà de l'éducation, le contexte social est difficile : le chômage, et particulièrement celui des jeunes, ne cesse d'augmenter avec des licenciements massifs, le pouvoir d'achat s'effrite, la misère et la précarité, hélas, prospèrent.

La crise frappe fort et les promesses de la campagne électorale paraissent bien loin maintenant. L'absence de rupture nécessaire avec le libéralisme impose l'austérité pour les peuples, enfonce un peu plus chaque jour la France et l'Europe dans la crise et précipite des millions de salariés et de citoyens dans la difficulté et la pauvreté. Le traité européen, œuvre de Sarkozy et Merkel, a malheureusement trouvé grâce aux yeux du nouveau gouvernement français. Le SNUipp, dans la FSU, et d'autres organisations syndicales rejettent sa ratification qui entérine l'austérité, impacte négativement le pouvoir d'achat et fragilise les plus faibles, traité adopté sans aucun débat démocratique. Gouverner conduirait-il obligatoirement à s'éloigner du peuple, ou bien serait-ce la crainte de se voir désavoué comme le 21 mai 2005 ?

SOMMAIRE

Page 1 - Edito	Pages 8-9 - Encart carte de correspondants de secteur
Page 2 - Trésorerie	Page 10 - Retraité-e-s
Page 3 - Aide perso, RIS	Page 11 - Hume(our)
Page 4-5 - Compte rendu audience DASEN	Page 12 - Actualité nationale Page 13 - 20 ans du SNUipp
Page 6 - Note de service ISSR : premières réactions, concours	Page 14 - Université d'automne
Page 7 - Refondation de l'école, EVS, Remplacement	Page 15 - Bulletin de syndicalisation



Réunion d'information syndicale

**Bergerac, Périgueux
et Nontron**

10 octobre

Thiviers

14 novembre

**Terrasson, Sarlat et Saint
Aulaye**

28 novembre

Voir page 3

La suite en page 2

Dans une telle situation, l'école pourra-t-elle échapper au marasme dans lequel elle se trouve ?

Le chantier est gigantesque, nous en avons tous conscience. Le ministre Peillon nous propose la refondation de l'école, avec une nouvelle loi d'orientation, de nouveaux programmes, une refonte des rythmes scolaires... On peut se satisfaire que l'éducation redevienne une priorité nationale, avec la fin du « 1 sur 2 » notamment, donnant lieu à une augmentation du recrutement et des créations de postes. On note aussi un changement de ton, une volonté de dialogue avec les organisations syndicales et les partenaires de l'école. On observe également plus de confiance accordée aux professionnels de l'éducation.

Mais s'il communique beaucoup, le ministre ne rassure pas pour autant. A la demande du SNUipp-FSU d'organiser une journée banalisée pour échanger et débattre, le ministre n'a pas répondu. Dommage... Pourtant, cette réforme pour l'école ne pourra se faire sans les enseignants.

Certains sujets seraient-ils trop sensibles : rythmes scolaires et temps de travail, questions salariales, plus de maîtres que de classes... ?

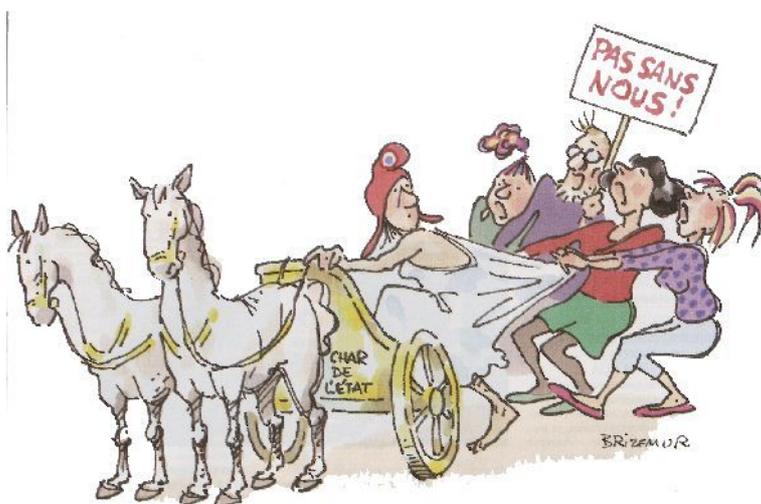
L'avenir de l'école ne peut ni s'écrire ni se faire sans nous, la nouvelle loi non plus. Aussi, en l'absence de concertation avec tous les enseignants, le SNUipp-FSU, fidèle à ses pratiques d'échanges et d'écoute des collègues « sur le terrain » rencontrera la profession et permettra à chacun de s'exprimer grâce à l'enquête nationale « Refondation de l'école primaire : prenez la parole ». A l'occasion de déplacements dans les écoles ou lors de réunions d'informations syndicales, nous diffuserons cette enquête du SNUipp-FSU. Nous invitons

tous les collègues à la compléter et à la renvoyer (possibilité de la retrouver sur snuipp.fr).

Permettre à chacun de pouvoir s'exprimer pour donner à notre syndicat, votre syndicat, la possibilité et la force nécessaire pour peser sur les discussions et les décisions qui seront prises bientôt. Outre l'avenir de l'école, c'est de l'avenir de notre jeunesse et de notre société qu'il est question.

Alors oui, en participant à cette consultation, en rejoignant le SNUipp-FSU, gardons l'espoir de bâtir ensemble, pour nos enfants, pour notre profession, pour les citoyens, une société plus juste, plus solidaire, plus humaine avec comme vecteur commun le progrès social.

A.C.



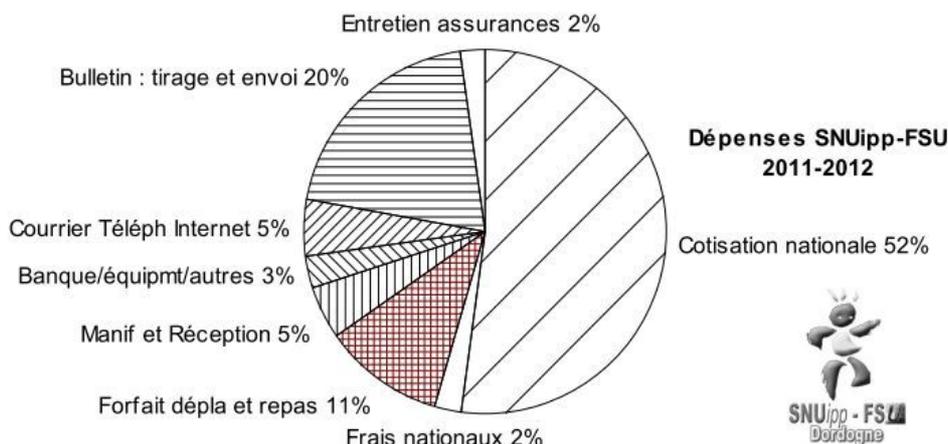
Trésorerie : Où va l'argent de vos cotisations syndicales ?

Le seul financement du SNUipp provient des cotisations de ses syndiqués. Avec cet argent, il peut informer et défendre au mieux chaque collègue.

Cette indépendance financière lui permet d'intervenir sans compromission sur les dossiers tant au niveau national que départemental.

Nos objectifs sont toujours de développer le Service Public d'Education au bénéfice de tous les élèves, défendre les personnels, améliorer les conditions de travail.

N'attendez plus pour apporter votre contribution au développement et à la solidification de l'édifice collectif. Donnez vous, donnez nous les moyens d'agir sur l'avenir. Syndiquez vous !



Alain Barry,
Secrétaire adjoint,
Trésorier de la section



Actu départementale

Aide personnalisée : dénonçons ensemble trois ans de mensonges d'un ancien ministre.

Depuis 2008 le dispositif d'aide personnalisée a enlevé deux heures d'enseignement obligatoires par semaine pour tous les élèves au profit de deux heures d'enseignement facultatives pour environ 20 % des élèves.

Depuis 2008, le SNUipp (non signataire de l'accord ayant permis sa mise en place) s'oppose à ce dispositif.

Depuis 2008, le Ministère, grand champion des évaluations à tout va, refuse d'évaluer l'impact réel du dispositif d'aide personnalisée.

Pourtant, nous savons que parmi les 18 625 professeurs des écoles qui ont répondu à l'enquête du Snuipp, 80% jugent que l'efficacité du dispositif, censé lutter contre l'échec scolaire en primaire, n'est pas satisfaisante.

François Hollande a annoncé la fin du mépris pour les profs et pour les syndicats, il est temps que nous annoncions nous même notre position aux élèves et aux familles.

Lorsqu'on prend le temps d'interroger les enseignants, la réponse est pourtant claire : ce n'est pas d'un pseudo dispositif d'aide dont nous avons besoin pour faire réussir tous les élèves mais des moyens pour travailler en petits groupes pendant le temps scolaire grâce à plus de maîtres que de classes, du temps pour se concerter, pour rencontrer les

différents partenaires de l'école et pour vivre plus sereinement notre profession.

Il n'est jamais facile de résister seul à tel dispositif même si on le juge inefficace.

C'est pourquoi le SNUipp, relayant la position des collègues, s'est adressé au Ministre pour l'informer, qu'il appelait les équipes à utiliser le temps d'AP de la manière qui sera jugée la plus à même de répondre aux besoins de leur école. Que ce soit devant élèves ou non : temps de concertation, rencontre avec les parents, formations des enseignants, prise en charge de tous les élèves, ou de quelques uns, dispositifs innovants...

Cette consigne a été relayée en Dordogne auprès de notre Directrice d'Académie.

Durant cette année de transition, nous avons enfin la chance de :

- stopper dès maintenant, ensemble, ce dispositif hypocrite, ce mensonge pédagogique qui n'a servi qu'à supprimer des milliers de postes de RASED.
- montrer au ministre, aux parents quelle école nous voulons réellement.

Ne la laissons pas passer...

Franck Fressingéas
Secrétaire adjoint

A
I
D
E

P
E
R
S
O

C
A

S
U
F
F
I
T

!

Réunion d'information syndicale

Cet automne, Le SNUipp-FSU-24 relance une nouvelle campagne de rencontre des collègues sur le terrain, par le biais, notamment, des réunions d'informations syndicales.

Ces réunions d'informations syndicales (RIS) sont un droit syndical cher à la profession. Chaque collègue, syndiqué ou non, a droit à 9 heures de RIS par an. Ces 9 heures sont déductibles des animations pédagogiques, de la journée de solidarité ou encore du temps de concertation. Il est nécessaire d'avertir votre IEN en précisant de quel contingent horaire vous déduisez ce temps de RIS.

Un courrier est envoyé aux syndiqués et aux écoles des secteurs concernés pour informer la profession de ces réunions (ordre du jour, lieu, horaire...). N'hésitez pas à venir nous rencontrer à cette occasion.

Attention : Il n'est pas nécessaire de remplir le formulaire de demande d'autorisation d'absence. Il suffit d'envoyer à votre IEN une simple lettre d'information (cf. modèle sur le site du SNUipp)

N. Izorche
Secrétaire adjoint

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article=1404>



Calendrier des RIS Automne 2012

Octobre

Port Ste Foy	03/10
Périgueux	10/10
Bergerac	10/10
Nontron	10/10

Novembre

Thiviers	14/11
Terrasson	27/11
Sarlat	27/11
Saint Aulaye	27/11

Compte- rendu de l'audience avec la DASEN du 24 septembre 2012 :



Le SNUipp-FSU 24 a sollicité une audience auprès de la Directrice d'Académie pour évoquer les conditions de la rentrée. Le SNUipp était représenté par Vanda Bonnamy, Vincent Perducat et Alain Chabrilangeas.

Lors de cette étaient présent Mme Orly J. DASEN, M. Brevet B. Secrétaire Général de la DSDEN, M. Griffoul IEN adjoint à la DASEN.

Nous avons abordé plusieurs points :

L'information des collègues : changement de régime indemnitaire des maîtres E et des collègues sur postes fractionnés :

- Nous avons évoqué le fait que les collègues apprennent tardivement, après le mouvement, et même après la rentrée ce changement lourd de conséquences.
- Nous avons demandé quels collègues étaient concernés : BD sur postes fractionnées, itinérants langues, primo-arrivants, maître E...
- Puisque a priori ces collègues seraient rattachés à leur circonspection pour le paiement de leurs les frais de déplacement, nous avons demandé à ce que ces enveloppes soient augmentées car déjà les psychologues et conseillers pédagogiques paient avec leur argent personnel le fait de ce déplacer à cause d'enveloppes trop insuffisantes.

Hormis le côté pécuniaire pour les collègues concernés, qui vont se déplacer à leur frais notamment ceux qui dépendent de la CAP (les transports ne sont présents que sur le papier et inutilisables par les collègues pour se rendre dans leurs écoles avec des distances pouvant aller jusqu'à près de 30km!) c'est une fois de plus les élèves en difficultés qui vont trinquer.

Dans la circulaire, publiée ce jour même, nous avons été surpris d'apprendre que les collègues ZIL ou BD ne percevaient plus automatiquement l'ISSR dès qu'il quittaient leur école de rattachement et que la notion de changement de commune était une nouvelle condition de versement. Le Secrétaire Général nous a indiqué que c'était la loi. Il semble qu'après vérification cela ne se retrouve pas vraiment dans les textes. Nous sommes en train d'interpeller la DASEN pour que les collègues voient leur droits rétablis.

L'information des collègues ZIL et BD sur le mode de saisie de leurs déplacements :

- Qui valide ?
- Quelle formation pour DT-Ulysse ?
- Nous avons demandé à ce que les documents pour que les collègues vérifient leurs déplacements saisis (pour les BD et ZIL) leur parviennent par mail sur leur boîte professionnelle en plus du papier prévu dans les écoles de rattachement. L'administration nous a répondu qu'elle allait voir la faisabilité et nous a contactés quelques jours plus tard pour nous dire que c'était possible

Effectifs des écoles maternelles de Vergt, Chancelade et Montignac :

-Nous sommes inquiets sur le sort de la maternelle. Pourquoi les maternelles semblent les oubliées des ajustements de rentrée ? La DASEN nous a répondu que ces écoles n'avaient pas dépassé le seuil d'ouvertures contrairement aux 3 élémentaires qui ont bénéficié des 3 moyens supplémentaires. Elle nous a rappelé qu'elle ne disposait que de 3 moyens pris sur le remplacements.

Carte scolaire : nous lui avons rappelé notre attachement à cette notion. Nous lui avons rappelé que ce sont les maires qui inscrivent les enfants, les directeurs n'ayant qu'à les admettre. Nous avons donc demandé que soit adressé un courrier rappelant les règles aux maires qui acceptent les enfants hors commune sans motifs mettant ainsi les directeurs dans des positions difficile.

Nous avons aussi demandé à la DSDEN de ne pas être trop rigide dans cette note : travail des parents, communes sans garderie....

L'administration a indiqué qu'elle prenait en compte nos remarques et interviendrait auprès des maires.

Absence d'un EVS dans les CLIS de l'école élémentaire de Montpon, Sarlat F. Buisson et Terrasson :

La DASEN nous a rappelé qu'elle n'avait plus de budget pour recruter des EVS et que si en Dordogne nous avons l'habitude d'avoir un EVS par CLIS ce n'était pas prévu par la loi. Une fois de plus ce sont les collègues qui se trouvent en difficulté avec des enfants qui nécessitent des sorties et entrées dans les écoles en permanence.

Problème de transmission de documents administratifs :

- Nous avons demandé à ce que nous ayons les documents nécessaires pour nous permettre de mener au mieux notre fonction de délégué des personnels. Nous avons également demandé à avoir le calendrier des opérations administratives.

Aide personnalisée : avenir du dispositif, enquête, LPC...

- Où en est-on de l'aide personnalisée ? Nous avons rappelé notre position et affirmé que nous défendrions les collègues qui feraient le choix de ne pas la faire. La DASEN nous a dit que c'était du temps dû aux élèves (nous lui avons rappelé qu'on le devait à **tous** les élèves...).

- Le SNUipp a demandé quel était l'objectif de l'enquête Aide personnalisée, sur l'année n-1 demandée a posteriori dans certaines circonscriptions. Elle nous a dit que c'était une enquête nationale par sondage sur laquelle elle n'avait pas la main. Nous avons ajouté qu'il était fort difficile de répondre à cette enquête car les équipes ont changé dans les écoles et qu'il n'y avait pas d'obligation de conserver toutes les données sur le dispositif d'AP d'une année sur l'autre.

- LPC : Quel avenir et nous soutiendrons les collègues qui ne souhaitent pas le remplir...Les services sont dans l'attente des changements annoncés mais encore mystérieux...

Réunion d'Information Syndicale sur le temps de travail :

- Sur quel temps de travail, comme les autres années : temps de concertation , animations pédagogiques et journée de solidarité.

- Nous demandons à ce que les collègues aient droit aux 9 h de RIS comme le prévoient les accords de Bercy. Sur ce point la DASEN a indiqué qu'elle trouvait que cela faisait beaucoup de temps en moins pour les collègues. Nous lui avons répondu que c'était l'heure mensuelle syndicale due à tous les salariés en France et que déjà sous prétexte de nécessité de service nous n'avions plus le droit de le faire sur le temps devant élèves.

L'administration n'a pas voulu nous répondre immédiatement nous attendons toujours...

RASED :

Maintenant que la rentrée est passée, quelles sont les missions des personnels RASED (psy maître E et G) et quel budget (frais de déplacement) pour leur permettre d'effectuer à bien leurs missions. Les missions des RASED doivent être définies dans les circonscriptions en fonction des besoins recensés et des possibilités de déplacements...Il apparaît fort probable, si les enveloppes de frais de déplacements n'augmentent pas, que seuls les enfants qui seront dans les écoles de rattachements des collègues spécialisés auront la possibilité d'être aidés... Pour les autres? il y aura peut-être des permanences téléphoniques ?

Formation des maîtres E victimes de carte scolaire? Les formations prévues sont engagées ou vont l'être sur 16 à 18 journées dans l'année.

Etat du remplacement :

Le SNUipp est inquiet sur le remplacement : où en est-on ? L'administration nous a indiqué que 2 circonscriptions n'avaient plus de remplaçants disponibles, que cela allait être aussi catastrophique que l'année dernière On en est déjà à 14 demi journées non remplacées

Décharge de direction des directeurs de 2 et 3 classes

Le SNUipp a demandé où nous en étions du temps de décharge dû à ces directeurs. L'administration nous a indiqué qu'elle avait laissé aux circonscriptions le dossier pour plus de souplesse. Il paraît probable que certaines décharges ne seront pas données avant les vacances de Toussaint. En cas de problème, faites nous le savoir .

Nous avons également évoqué les Postes OPS de Périgueux :

Les relations entre les collègues et l'AOL sont tendues. L'association demande des autorisations d'absences, un planning des réunions ... aux collègues en postes mais ne leur verse toujours qu'une faible indemnité...

L'administration va refaire le point avec l'AOL.

Précisions sur la note de service « Indemnité de sujétions spéciales de remplacement. »

- Premier point fondamental : nous contestons la volonté de supprimer l'ISSR si le remplacement s'effectue dans la même commune que celle de l'école de remplacement. Le décret qui régit l'ISSR est très clair dans sa rédaction : « L'indemnité prévue à l'article 1er ci-dessus est due aux intéressés à partir de toute nouvelle affectation en remplacement, à un poste situé en dehors de leur école ou de leur établissement de rattachement. » Il est bien question d'école, non pas de commune ce qui figure, hélas, dans le texte sur les frais de déplacements. Le SNUipp-FSU intervient donc pour que la note de service soit corrigée et les collègues remplaçants rétablis dans leurs droits.
- « Elle (l'ISSR) est calculée en fonction de la **distance la plus courte.** » Le secrétaire général de la DSDEN nous a précisé qu'il s'agissait bien de distance routière calculée par « Via-Michelin », donc pas de vol d'oiseau même s'il n'est pas rare en Dordogne que l'itinéraire le plus court soit plus coûteux en temps...

- Nous avons aussi obtenu que les « récapitulatifs mensuels de suppléances » soit envoyés dans les boîtes Iprof et non pas dans les écoles de rattachement où beaucoup de remplaçants ne mettent jamais les pieds... Il faudra le vérifier puis les envoyer pour validation aux IEN de circonscription qui valideront puis transmettront au service de la paye à la DSDEN... Ou nous parle d'un paiement après 2 mois.
- Ces « nouveautés » sont dues au déploiement du logiciel ARIA qui non seulement gère les absences et les remplacements, mais est capable (en théorie) de gérer le paiement de l'ISSR. Vu les expériences que nous avons de l'automatisation des gestions administratives : GAIA, MOSART, BE, DT-ULYSSE... nous ne pouvons que vous conseiller à la plus grande vigilance et surtout n'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés !

Vincent Perducac
Co-secrétaire départemental

INFO RECRUTEMENT 2013

Le ministre de l'Éducation nationale annonce 8600 places au CRPE 2013. Ce chiffre, en progression sensible par rapport aux années précédentes, signe un premier effort dans la priorité affichée par le gouvernement à l'école primaire. Cette priorité doit s'inscrire dans la durée.

	Concours externe	Concours externe spécial	2nd concours interne	2nd concours interne spécial	3ème concours	Totaux
Niveau national	7977	131	179	8	305	8600
Ac. de Bordeaux	317	12		1	20	350

Une réforme de la formation initiale est annoncée dans le projet de loi de finances (voir le projet de loi sur education.gouv.fr). Une 2ème session de concours sera organisée en 2013 pour prévoir le remplacement des départs prévus en 2014.

Cette session de concours sera destinée aux étudiants en première année de master.

- Les épreuves d'admissibilité auront lieu en juin 2013 et les épreuves d'admission en juin 2014.
- Les étudiants admis seront en poste à la rentrée 2014.
- Pendant leur année de master 2, ces étudiants seront recrutés pour effectuer des heures d'enseignement correspondant à un temps partiel pendant leur scolarité.
- Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) seront mises en place dès la rentrée 2013.

Il faut à présent attendre les détails de la mise en place de cette réforme.

Sophie Chabrilangeas
Secrétaire adjointe

« Refondation de l'école : prenez la parole » Le SNUipp-FSU interroge les collègues

Le ministre de l'Education Nationale, Vincent Peillon, nous propose « la refondation » de l'école avec une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour l'automne.

Si les décisions doivent être prises rapidement, elles ne doivent ni se faire précipitamment, ni par annonces médiatiques tapageuses, et encore moins sans les principaux acteurs de l'école, les enseignants.

C'est une certitude, les Français sont très attachés à leur école primaire. Ces dernières années, elle a été beaucoup décriée, les enseignants souvent stigmatisés. La confiance et la sérénité de l'immense majorité des collègues, nécessaires pour exercer leur métier, se sont effritées.

Les choix de politique éducative depuis une dizaine d'années ont provoqué ce « chaos », et on peut affirmer sans beaucoup se tromper que tout est à reconstruire : recrutement, formation initiale et continue, aide aux élèves en difficulté, nouveaux programmes, rythmes scolaires, revalorisation salariale, direction d'école, droit des salariés et droits syndicaux...

Si le ministre semble animé de bonnes intentions en plaçant l'éducation priorité nationale, en annonçant une augmentation du recrutement, il doit néanmoins veiller à associer les enseignants à la loi qui se prépare. Nous regrettons son absence de réponse à la demande de notre organisation syndicale de consacrer une journée banalisée dans les écoles aux enseignants pour débattre, échanger, proposer. Cela aurait pu être le premier signe fort dans la conception même de cette nouvelle loi.

Le SNUipp relance son enquête sur le non remplacement.

Comme nous vous l'avions annoncé, le problème du remplacement est déjà là !

On aurait préféré se tromper. Lors de l'audience du lundi 24 septembre, entre le SNUipp-FSU24 et la DASEN, celle-ci nous a indiqué qu'un total de 13 demi-journées n'avaient pas été remplacées sur 14 demi-journées travaillées depuis la rentrée !

Mais le pire reste à venir : 2 circonscriptions n'ont déjà plus de remplaçants (tous placés sur des congés longues maladies et congés maternités).

Nos 29 collègues PES « en formation » sont nommés obligatoirement sur des supports de remplaçants (chose que nous avons toujours dénoncée) et ne seront disponibles en tant que tel qu'à partir du 13 janvier. C'est donc 14 postes de remplaçants de moins par rapport à l'an dernier jusqu'en janvier !!!

C'est pourquoi nous relançons notre enquête auprès des écoles pour faire avec vous un état précis de ce manque de remplaçants et pouvoir demander plus de moyens lors du budget ou des répartitions de postes.

Pour l'instant, nous vous proposons de vous renvoyer l'enquête une fois par semaine tant que la situation n'est pas catastrophique et pour alléger les boîtes mail ; dès que la situation deviendra plus critique nous recommencerons nos envois journaliers..

Merci d'avance pour vos réponses.

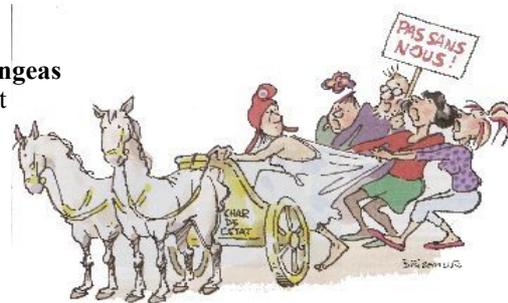
Vanda Bonnamy
Co-secrétaire départementale

Dans ces circonstances, le SNUipp-FSU organise une consultation nationale jusqu'aux prochaines vacances, par l'intermédiaire d'une enquête. Des militants viendront la proposer dans les écoles, vous la retrouverez à l'occasion des RIS, d'autres collègues la recevront par courrier ou pourront la télécharger et l'imprimer sur le site national « snuipp.fr ». Vous pourrez ensuite la renvoyer directement par le biais de l'enveloppe retour jointe à l'enquête (dispensée d'affranchissement), ou la faire remonter à la section du SNUipp Dordogne à l'occasion des RIS ou par l'intermédiaire des correspondants de secteur.

Les réponses à cette enquête nationale seront dépouillées, analysées et rendues publiques en toute objectivité, en collaboration avec l'Institut Harrys. Grâce à la participation massive des collègues, le SNUipp-FSU pourra se présenter plus fort encore, riche des avis de la profession, à la table des discussions avec le ministre, avant la présentation de la loi.

Participons, répondons à l'enquête, profitons de ce moment pour en discuter dans les équipes. L'avenir de l'école, nous l'écrivons ensemble. C'est une question de confiance.

Alain Chabrilangeas
Secrétaire adjoint



EVS : le compte n'y est pas

Malgré les promesses faites par le ministère sur la reconduction de tous les contrats EVS pour la rentrée, force est de constater que le compte n'y est pas. En Dordogne, plusieurs dizaines d'EVS ont vu leur contrat non renouvelé alors que les personnels n'avaient pas épuisé leurs droits. Pire, l'administration et Pôle emploi se sont renvoyés la balle tout l'été laissant dans l'attente de nombreuses personnes.

De même, de nombreux EVS sont affectés en collèges et lycées, sur des missions d'assistants d'éducation (pion) et sur des postes d'aide administrative. Le SNUipp-FSU 24 dénonce que de tels emplois soit utilisés à ces missions, celles-ci étant régies par d'autres contrats de droits privés ou des emplois statutaires de la fonction publique. Cela constitue une précarisation massive des métiers liés à l'enseignement et son administration. C'est inadmissible.

Le SNUipp-FSU, bien qu'opposé à la mise en place de ces contrats précaires, défend bien évidemment les personnels placés dans ces situations de précarité face à l'emploi. Le SNUipp-FSU continue à défendre la nécessité de créer des emplois pérennes et statutaires d'aide à la scolarisation des élèves handicapés et d'aide administrative.

Nicolas Izorche
Secrétaire adjoint

2012-2013 Correspondants de Secteur SNUipp 24

Annie MONTIGNAC
Adj. Nontron Gambaetta

Catherine ERNAULT
Adj. Brantôme élém

Isabelle MASSIAS
Adj. Tocane mat

* Maryvonne HOREAU
a quitté le secteur

Muriel GAMBRO
Dir Echourgnac
Sylvie BERTRON
Adj Echourgnac
Jean-Marc OBLIN
REGAD St Aulaye

Nicolas IZORCHE
Dir St Médard de M. élém
Sophie WAGNER-ARQUEY
Dir Issac
Virginie GAY
Adj Villefranche de L. élém

Vincent PERDUCAT
Zil Bergerac E. Rostand
Kathy PEDEBOSCO
Dir Bergerac Bout des Vergnes

PERIGUEUX

Sophie CHABRILLANGEAS
Dir Gour de l'Arche élém

Adeline BALLESTA
Adj Eugène Le Roy élém
Coulounieix Chamiers

Jean Meullin
Dir Gour de l'Arche élém
Clos Chaussegang
Ruffiac de Bagnac

Fédération
Syndicale
Unitaire

Alain CHABRILLANGEAS
Dir Champcevinel mat

Sabine LOUBIAT-FOUCHIER
Zil ND Samilhac Les Cébrades élém

Philippe LE GUILLOU
Dir Abjat/Bandiât

Jacques PETITPRE
Jumilhac
Maison d'enfants Bione

Alain BARRY
Zil Thiviers élém

Hélène DOUMENS-LEFEVRE
Zil Lanouaille

Christiane DUCHESNAY
Matire G Thanon élém

Jacques FROIDEFOND
RGAD Terrasson élém
Didier VEDEAU
Adj Le Lardin élém

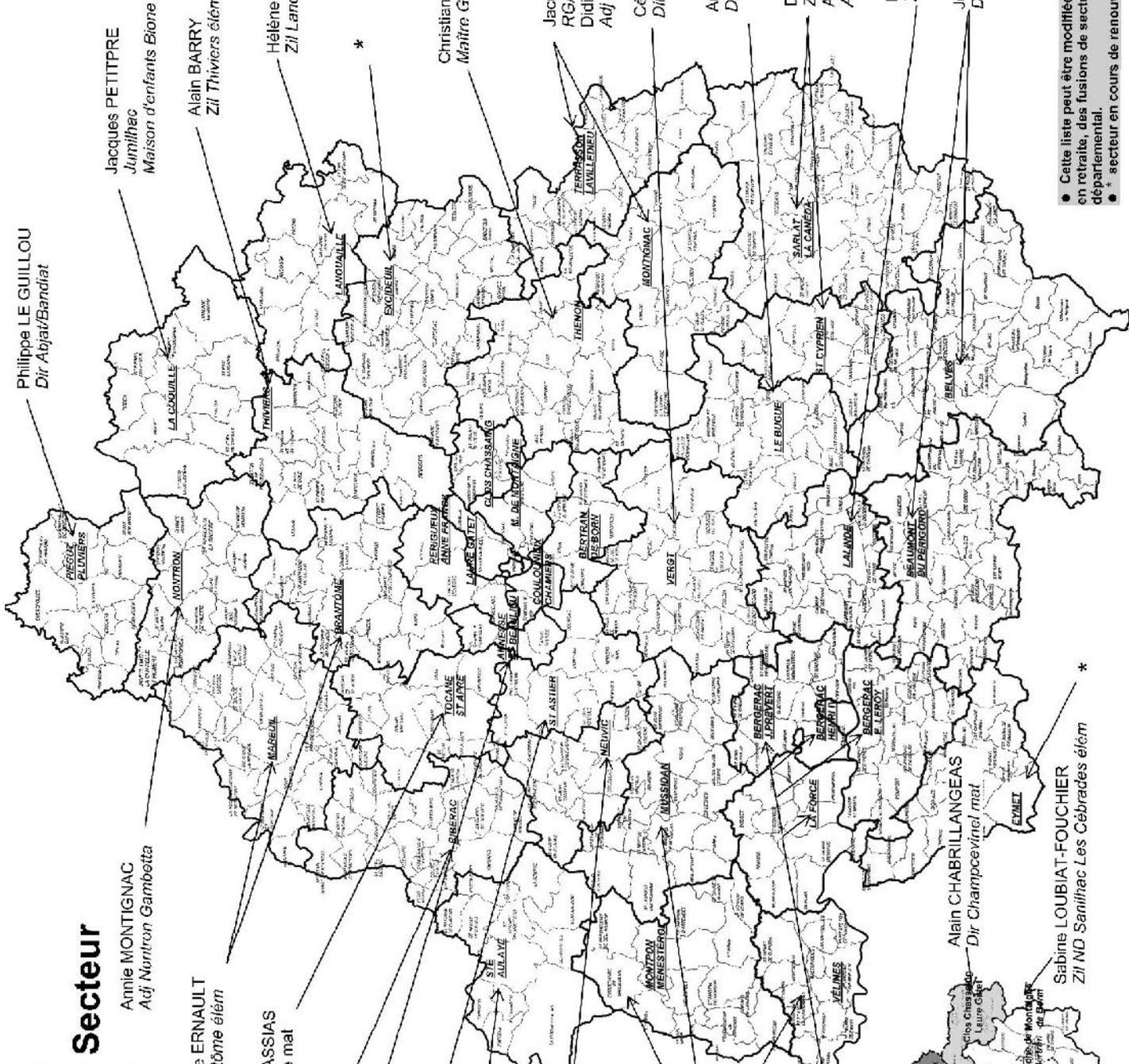
Cécile JOURD'HUI
Dir Chalagnac

Anne Catherine FAVREAU
Dir Mauzens et Miremont

Daniel COUTANT
Zil Cérnac
Anne PETIT
Adj Graléjac

Patrick BINAUX
Zil Couze et St Front

Jean François KREBS
Dir Cadouin



● Cette liste peut être modifiée en fonction des départs en retraite, des fusions de secteur, ou du mouvement départemental.
● * secteur en cours de renouvellement

La page des retraité-E-s

Congrès de la Fédération Générale des retraités (FGR) en juin dernier à Narbonne

Sylvie Salleron était l'une des cinq représentants de la Dordogne. Tu as participé aux travaux du congrès de Narbonne l'an dernier. Une première?

- Oui et non! C'est la première fois que j'y assiste en tant que déléguée, au congrès de Pau, en 2010, je n'étais qu'auditrice. Ce congrès a représenté deux jours et demi de travaux très denses.

Quels en étaient les grandes lignes?

- Dans son rapport, Annick MERLEN, la secrétaire nationale a dressé une liste exhaustive des méfaits de la présidence de Sarkozy avec, en particulier, la volonté de monter les différentes catégories de Français les uns contre les autres et les sous-catégories entre elles. Ceci pour faire passer des lois régressives plus facilement.

A part les commissions habituelles (pouvoir d'achat, fiscalité, protection sociale), la grande nouveauté cette année a été une réflexion sur la place des retraités dans la société.

Et, bien sûr, le congrès s'est terminé par l'élection de la direction nationale

Jusqu'à présent, la première force syndicale de la FGR était l'UNSA. Comment les choses ont-elles bougé?

- La montée de la FSU depuis le congrès de Pau a inversé la tendance et nous sommes désormais le 1er syndicat de la FGR mais sans être majoritaires. Le bureau national est composé maintenant de 7 élus FSU, 7 UNSA, 1 FO et 1 « Solidaires » (leur syndicat des impôts) et le congrès s'est déroulé dans un bon esprit. Les intervenants, quels qu'ils soient, ont été mieux écoutés et respectés qu'à Pau sans être sifflés ou hués, ce qui est une excellente chose.

Tu dis deux jours et demi de congrès, mais vous avez eu des « récréations » quand même?

- Le congrès s'est terminé par un apéritif offert par la municipalité, ce qui nous a donné l'occasion de voir le superbe Hôtel de Ville Renaissance et d'avoir un aperçu de la non moins superbe cathédrale, Dommage qu'il n'ait pas été possible de visiter Narbonne, faute de temps...

La SFR

Les retraité-E-s du SNUipp, comme celles et ceux de tous les syndicats de la FSU du département sont regroupé-E-s dans la Section Fédérale des Retraité(e)s (SFR-24).

Outre la participation aux actions intersyndicales et à la vie de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP), nous avons une vie « autonome » centrée sur 3 moments importants dans l'année :

- une assemblée générale de rentrée qui permet de faire le point sur l'année écoulée et sur les enjeux à venir (elle a eu lieu le 4 octobre cette année), nous en enverrons un compte rendu.
- une journée conviviale dans le département au printemps avec visites et débat: après le Pays Foyen et le secteur de Payzac les années précédentes, l'an dernier ce fut une visite dans le secteur de Limeyrat avec repas débat au GAEC de Milhac d'Auberoche,
- et enfin une « fête » de fin d'année qui nous permet d'accueillir de nouveaux collègues.

Quelques petites modifications à venir cette année, qui est en plus une journée de congrès FSU et SNUipp. Mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Alain Delmon

Rassemblement et manifestation le jeudi 11 octobre à 10 h À Périgueux (Bourse du Travail)

Le jeudi 11 octobre sera une journée de mobilisation et d'actions unitaires des retraités à l'appel des UCR et de la FGR-FP.

Ce sera la première action revendicative nationale unitaire depuis l'échéance électorale de mai. Les militants de la FSU s'y engageront pleinement pour mobiliser les collègues retraités et lui donner le maximum d'ampleur. Le contexte social et politique renforce cette dimension. Malheureusement, la situation des retraités n'est pas une priorité du nouveau gouvernement (Exemple la prise en charge de la perte d'autonomie est repoussée à 2015). Pire, on assiste depuis quelques jours à une tentative d'opposition entre retraités et actifs. Alors que l'étude de l'INSEE sur les revenus de 2010 montre que les retraités, comme les salariés, subissent la crise et perdent du pouvoir d'achat, que 1,4 millions d'entre eux (plus de 1 sur 10) sont sous le seuil de pauvreté, le Président de la Cour des Comptes, une grande partie des médias, reprennent une campagne présentant les retraités comme des nantis et bénéficiant d'avantages divers inacceptables. Cette campagne vise à préparer l'opinion et les retraités à une ponction considérable de leurs revenus (10 milliards attendus indique le verdict de la cour des comptes).

C'est aussi un moyen d'éviter que s'engage un débat de société sur la prise en compte des 22% de retraités dans la population et les questions fortes que cela pose : inégalités criantes pendant la période d'activité, situation de grande pauvreté de milliers d'entre eux, mal-vivre, renoncement aux soins...

Nos mobilisations nous permettront de rappeler, au delà des questions sur le pouvoir d'achat et la perte d'autonomie, les revendications de la FSU pour une réforme fiscale et la construction de financements pérennes pour la protection sociale.

C'est pour ces raisons que la SFR-FSU,24 appelle tous les retraités à participer à la journée d'action du 11 à Périgueux. Les syndicats ont sollicité une audience auprès du Préfet.

10h: rassemblement à la Bourse du Travail

10h30: débat

11h30: défilé en ville

DERNIERE MINUTE

**Audience à la préfecture le
lundi 8 octobre à 17h30**

hume(o)ur

Gaïa, Gest'anim, Ulysse... Éducation nationale... les champions de l'informatique !

Eh oui, comme chaque année, à la rentrée, il faut se pencher sur les animations pédagogiques... et depuis quelques années maintenant, l'appréhension monte chez tous les collègues : « Oh non... il va falloir encore aller sur Gest'Anim et Gaïa »... Nœud dans le ventre, gorge nouée, bouche sèche, palpitations cardiaques... Faisons un petit tour (non exhaustif) des applications de l'Éducation nationale et de leurs petits tracas :

- **Gaïa et Gest'anim**, deux logiciels pour faire la même chose... c'est chic, c'est chouette, ça mange pas de pain de faire plusieurs fois le boulot... un coup c'est l'un mais les codes ne sont pas bons, un coup c'est l'autre, mais tout compte fait je n'y ai pas le droit, et puis les confirmations sont fausses, incomplètes ou ésotériques... bref, ça ne marche pas, ça complique la vie, et on ne peut même pas les déduire de la journée de solidarité !
- Heureux qui comme **DT-Ulysse** a fait un long voyage... Heureux qui comme le collègue va passer des heures à rentrer ses frais de déplacements sur une application complexe, dénuée d'humanisme (au contraire de Du Bellay), dépourvue de sens logique... et conçu, géré et maintenu par une entreprise privée grassement engraisée à la graisse publique qui ne fait que dégraisser... bref, je digresse.
- Il y a comme un **ARIA (Aide au Remplacement en Inspection Académique)** de remplacement dans l'air... et la gestion des remplaçants est-elle aussi efficace qu'avant ? Que nenni, jolie demoiselle ! Mon bon damoiseau, tu ne peux que te féliciter d'encombrer de ton absence le bureau de ces pauvres secrétaires qui doivent remplir la bête... et souffrir de ne pouvoir point te remplacer car ARIA n'aide pas tant que ça... Et puis comme il n'y a plus de remplaçants...

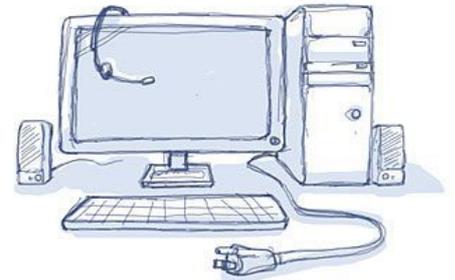
- Mozart, génie de la musique, **Mosart**, succédané de l'hydre de Lerne qui doit terrasser ces fichus grévistes et qui encombre également les ordinateurs de l'inspection académique, et par endroit (pas en Dordogne qui résiste encore et toujours à l'envahisseur...) ceux des directeurs...
- **Base élèves** a rendez-vous avec **Affelnet**, mais **Sconet** n'est pas là... Sur cet air célèbre, se rencontre la volonté de ficher à tout prix les élèves et l'incapacité des services informatiques à s'entendre sur le moyen de le faire. Et là, seul le pauvre directeur d'école (ou secrétaire de collègue) se retrouve face à une irrésistible envie de faire manger son écran à ces importuns ennuyants.

Tout cela, c'est bien évidemment sans parler de l'immense gâchis de l'administration centrale et déconcentrée de continuer à utiliser des formats informatiques non libres et non lisibles (**word, excel...**) et de demander à ses enseignants de promouvoir les logiciels libres, de favoriser l'accès aux technologies de l'information et de la communication...

Bref, après cet article, si vous avez envie de débrancher l'ordinateur, faites-le... mais pas trop longtemps, il se pourrait qu'on vous envoie un **courriel** pour vous indiquer que vous avez eu un message sur **iprof...**

A bientôt, **In Real Life* !!**

Nicolas Izorche
Secrétaire adjoint



* In Real Life ou IRL : Vieux terme du début des « tchat » sur IRC (années 80-90) qui signifie Dans la vraie vie

Bienvenue dans l'âge de l'entreprise !



Actu nationale

Budget 2013 : changement de cap confirmé pour l'éducation

Pour la première fois depuis 7 ans, l'Education bénéficiera d'un budget 2013 en positif. 10 011 créations dans l'enseignement dont 8 781 créations pour les écoles, collèges et lycées, le changement de cap en matière d'investissement scolaire est confirmé.

Avec au moins 40 000 professeurs recrutés en 2013, par le biais de deux concours, les départs à la retraite seront remplacés et des créations de postes d'enseignants vont se concrétiser dès la rentrée prochaine. Sur le terrain, elles sont indispensables tant il est plus que jamais urgent de redonner de l'air à une école plongée en état d'apnée par les budgets précédents. De la même façon, il est indispensable de délivrer une formation professionnelle aux futurs enseignants.

Dès la rentrée 2013, le ministère devra poursuivre son rendez-vous avec la priorité à l'école primaire, un des engagements du président de la République. A la clé, notamment, la baisse du nombre d'élèves dans les classes en maternelle comme en élémentaire, l'implantation des premiers « Plus de maitres que de classes », la reconstitution de RASED pour l'aide aux élèves en difficulté et d'un vivier de remplaçants dans les départements en déficit, le retour de la formation...

Certes, ce budget constitue une première amorce de la relance pour l'école. Maintenant, il ne faudra pas s'arrêter en chemin car les élèves ne peuvent pas attendre. L'investissement dans l'énergie scolaire devra s'inscrire dans la durée. C'est un gage de confiance. C'est un levier pour engager les transformations nécessaires de notre école marquée par des inégalités insoutenables.

Pour préparer sérieusement l'avenir et ne laisser aucun élève au bord du chemin, il faudra bien y consacrer les moyens nécessaires : le SNUipp-FSU pèsera dans ce sens.

Paris, le 28 septembre 2012

Abrogation du dispositif « journée de carence »

Courrier à Maryse Lebranchu, ministre de la Fonction publique

Madame la Ministre,

Au moment de son instauration, toutes nos organisations syndicales* ont dénoncé la mise en place d'une journée de carence pour les agents de la Fonction Publique et en ont demandé le retrait.

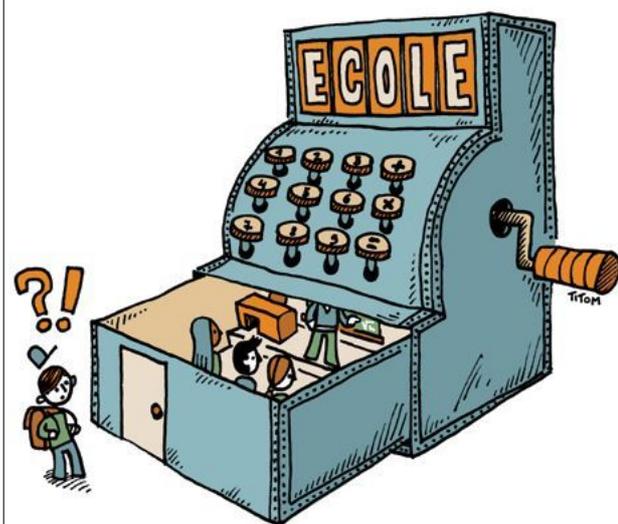
En effet, cette mesure pénalise durement les personnels contraints à congés maladie sur prescription médicale. Ils subissent, de fait, une baisse de leurs salaires comme s'ils étaient coupables d'être malades. Cette nouvelle amputation de leur pouvoir d'achat vient s'ajouter à celles dues au gel de la valeur du point, à l'augmentation des cotisations pour les pensions.

Il s'agit bien d'une nouvelle atteinte au statut des fonctionnaires et d'une volonté de stigmatisation des agents de la Fonction publique. Nos organisations considèrent qu'il faut plutôt agir sur les conditions de travail et le renforcement de la médecine de prévention.

Nos organisations syndicales réaffirment qu'il est indispensable d'abroger au plus vite la disposition législative, à l'origine de ce dispositif aussi injuste qu'inefficace.

Dans l'attente d'une réponse rapide, elles vous prient d'accepter, Madame la Ministre, leurs sincères salutations.

*FSU, UNSA, CGT, SOLIDAIRES, CFDT, CFTC, CGC



Le SNUipp a 20 ans



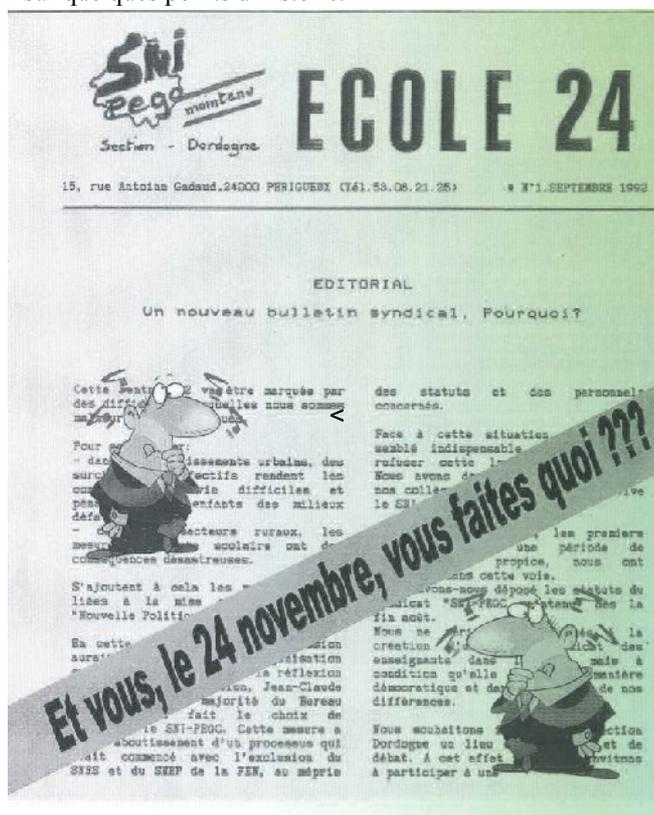
Quelques petites explications

La dernière page (à l'envers) de l'Ecole 24 de rentrée avait peut-être de quoi surprendre.

Mais la photocopie du N° daté de septembre 92 vous a aidés à comprendre que nous allions fêter bientôt les 20 ans du SNUipp.

Le vendredi 24 novembre plus précisément, qui correspond au jour près avec le procès de Périgueux qui allait jouer un rôle décisif dans la création de notre syndicat, au 1^{er} congrès de Saint Denis en décembre 92.

Peut-être faut-il alors revenir sur quelques points d'histoire.



Petite histoire du syndicalisme enseignant

La fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale

A la Libération, la CGT sort renforcée grâce au rôle qu'ont joué ses militants(es) pendant la Résistance. Mais l'unité retrouvée dès la période du Front Populaire ne va pas tenir longtemps. Après la scission et la création par les minoritaires de la CGT-Force Ouvrière, les militants de la Fédération de l'Education Nationale (FEN), l'une des composantes de la Confédération Générale du Travail, vont opter pour une position médiane, l'autonomie.

Les enseignants, les personnels de l'Education... sont appelés à adhérer à l'un des syndicats de la FEN, mais pourront pendant quelques années avoir une double affiliation, FEN-FO ou FEN-CGT, situation difficilement tenable et qui sera abandonnée en 1954.

La puissance de la FEN

Cette décision d'autonomie et dans l'unité des professions dans et autour de l'Education Nationale, le travail accompli par les syndicats dans un contexte de fort développement de la scolarisation (maternelle-secondaire-supérieur) vont entraîner un véritable boom. De 48 au début des années 80 on passe...

De 6 à 13 millions d'élèves et d'étudiants(es)

De 264000 à plus d'un million de personnels de l'EN

En particulier de 157000 à 280000 instituteurs

De 150000 à 550000 adhérents à la FEN

Ce dernier nombre bien que très en deçà de celui des organisations ouvrières est à considérer aussi d'un point de vue relatif : alors que la FEN regroupait environ 50% de son champ de syndicalisation, les CGT, FO, CFDT... réunies, arrivaient, seulement à quelques 20%.

Autre élément de puissance, l'implication de la FEN dans la protection sociale (MGEN, MAIF...), dans la périscolaire (JPA, ...).

Autre particularité de la FEN dans le paysage syndical, la possibilité pour ses militants de se regrouper en tendances suivant leurs sensibilités. Bien vite, UID, Unité et Action, Ecole Emancipée, Expérience Dordogne vont faire partie du vocabulaire des militants.

Mais ceci est une autre histoire... A suivre.

PUB !

(ou presque!)

Après vous aurez
des regrets !



12^e



UNIVERSITÉ d'automne du SNUipp

26-27-28
OCTOBRE 2012
PORT LEUCATE

Il ne reste que quelques jours, jusqu'au 12 octobre, pour s'inscrire à l'Université d'Automne du SNUipp-FSU à Port Leucate. Ce n'est pas la station balnéaire de l'Aude qui est attirante, quoique...

Ce sont les trois jours de réflexion, de confrontation, de confortation sur la pédagogie qu'il faut vraiment essayer au moins une fois dans sa carrière ! Cette année encore le programme est alléchant : en ouverture, **Marie-Rose MORO**, pédopsychiatre proposera de considérer les enfants de l'immigration, comme une chance pour l'école.

Les Éditions **Rue du Monde** nous feront découvrir les coulisses de la littérature de jeunesse : des auteurs et illustrateurs comme entre autres, Alain Serres, Pef, Zaü, Laurent Corvaisier seront présents durant les 3 jours.

Parmi les nombreux intervenants, nous compterons entre autre : Sylvie CEBE, Michel FAYOL, Viviane BOUYSSÉ, Pierre LENA, Joëlle GONTHIER, Danielle COGIS, Roger LECUYER...

En plus, les conférences se déroulent dans une ambiance conviviale où l'on retrouve des collègues de presque toute la France, où l'on a aussi le temps de profiter de bons moments, à quelques pas de la mer...

Alors n'hésitez plus. Inscrivez-vous. C'est possible directement sur le site national du SNUipp-FSU ou par courrier et pensez à nous le faire savoir à la section du SNU Dordogne pour que nous puissions organiser les transports dans les meilleures conditions pour tous.

Venez ! Sinon, bonjour les regrets

Vincent Perducat
Co-secrétaire départemental

Et vous le 24 novembre, vous faites quoi ?



Lire
en
p.13

1992-2012
Le SNUipp a 20 ans

20 ans de combats et de luttes auprès de la
profession, ça se fête :

Le 24 novembre
À la Bourse du Travail de Périgueux

Journée spéciale des 20 ans
avec grande fête le soir



Réservez vite !

Déjà 20 ans, ça
passe vite le
temps !

Un École 24 spécial 20 ans sera
envoyé aux syndiqués et dans les
écoles pour le détail des festivités,
mais n'hésitez pas à nous
contacter pour plus de
renseignements !

SNUipp-FSU Dordogne — Bourse du Travail — 26, rue Bodin — 24029 PÉRIGUEUX Cedex
Téléphone : 05 53 08 21 25 – Télécopie : 09 71 70 52 52 - courriel : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr>
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 17h
Répondeur téléphonique, fax et courriel hors permanences

ÉCOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26, r. Bodin 24029 Périgueux Cedex ♦ Directeur de publication : Alain Delmon
Imprimerie Spéciale ÉCOLE 24 - Périgueux ♦ Trimestriel – le n° 0,76 € ♦ CPPAP 0710S07419 ♦ ISSN 1241 9214